



APPEL DE PRÉSENTATIONS

Conférence 2022 de la Fiducie nationale

(En association avec l'Association canadienne d'experts-conseils en patrimoine)

La relance du patrimoine : Des choix cruciaux

Du 20 au 22 octobre 2022 (Toronto [Ontario])

De profondes transformations de la société amplifiées par une pandémie mondiale ont amené à remettre en question de nombreuses valeurs, structures et politiques publiques au Canada, y compris en ce qui concerne la conservation du patrimoine. À l'heure où il est sans cesse plus urgent de promouvoir la décolonisation et la lutte au racisme, d'agir décisivement pour le climat et de vaincre les iniquités économiques et sociales, les principes du patrimoine et les lieux du patrimoine sont-ils d'actualité? L'heure est à un réalignement et à une action concertée. Comment pouvons-nous accélérer l'impact du mouvement du patrimoine en tant que force positive, essentielle et progressiste face à des enjeux pressants tels le changement climatique, le racisme, la réconciliation, le logement abordable, la justice sociale, l'accessibilité, la résilience économique et d'autres encore?

La Fiducie nationale, en association avec l'Association canadienne d'experts-conseils en patrimoine, sollicite votre participation essentielle à la transformation du secteur du patrimoine – déjà entreprise dans le cadre de l'initiative pancanadienne La relance du patrimoine et devant culminer à cette conférence à l'automne 2022.

La conférence *La relance du patrimoine : Des choix cruciaux* réunira plus de 500 participants venant de divers horizons – aussi bien des professionnels (émergents et chevronnés), des artisans et des bénévoles que des promoteurs immobiliers, des urbanistes, des gestionnaires de lieux du patrimoine, des chercheurs et des étudiants. Le programme de la rencontre comprendra la présentation d'études de cas difficiles et inspirantes touchant les pratiques du secteur du patrimoine, les communautés et l'industrie. Il y aura aussi des discussions autour des objectifs à adopter, où les délégués participeront directement au renouvellement et à la relance du secteur du patrimoine.

Nous invitons les gens à nous soumettre des propositions de présentation/séance sur les thèmes suivants :

1. Relance sociale-culturelle – Adopter une vision plus large et lutter contre l'exclusion

Les pratiques en matière de conservation du patrimoine ont permis à des citoyens d'agir pour protéger des lieux du patrimoine, mais de nombreuses communautés et de nombreuses perspectives ont été marginalisées ou exclues en cours de route. Il apparaît aujourd'hui que le secteur doit examiner les pratiques et les principes actuels du patrimoine (comme l'authenticité, l'intégrité, la valeur architecturale) pour s'assurer qu'ils n'excluent personne ni ne perpétuent des préjugés. Nous devons aussi contribuer à des solutions pour des monuments, des symboles et des noms controversés. Ce volet de la conférence explore la façon dont de nouveaux impératifs sociétaux et culturels remettent en cause des pratiques et des paradigmes existants, y compris quant à savoir ce qui est défini comme appartenant au patrimoine et qui en décide. Comment est-ce que les spécialistes du patrimoine, les gestionnaires de lieux, les bénévoles, les responsables de politiques et d'autres peuvent créer une culture de la conservation qui soit inclusive?

Par exemple, les sujets suivants pourraient être abordés :

- Monuments, symboles et noms controversés – Études de cas et leçons à retenir en ce qui concerne des aspects douloureux ou contestés de l'histoire; lieux du patrimoine et stratégies de réconciliation; façons d'aborder les lieux de conscience avec sensibilité.
- Transformation de la main-d'œuvre et des pratiques du secteur du patrimoine – Confronter l'exclusion, faire place à des voix marginalisées et accroître la diversité dans le secteur du patrimoine; solutions pour repérer et éliminer les préjugés dans les processus ou les systèmes.
- Décolonisation des pratiques du secteur du patrimoine et appui à une résurgence autochtone – Promouvoir et intégrer le patrimoine culturel autochtone et accélérer la solidarité non autochtone; cogestion et autres modèles de promotion de la réconciliation aux lieux du patrimoine.
- Reconsidération de la reconnaissance et de la désignation – Participation de communautés marginalisées à la reconnaissance du patrimoine; remise en question des cadres actuels de reconnaissance; prise en compte d'aspects immatériels, au-delà de la forme bâtie (p. ex., quartier chinois); conciliation de valeurs en conflit dans les lieux du patrimoine; mise à profit de vastes inventaires pour faire évoluer les perceptions du patrimoine.
- Mise à profit du patrimoine en tant que force progressiste – Intégration de mesures d'accessibilité aux lieux du patrimoine; prise en compte de l'interaction entre patrimoine, embourgeoisement et inégalité; la conservation du patrimoine comme outil de lutte au racisme; le patrimoine et les impératifs de la santé publique et du bien-être.

2. Relance environnementale – Promotion de la conservation du patrimoine en tant qu’action pour le climat

La réutilisation et l’adaptation d’immeubles comme solution de rechange à la nouvelle construction est l’outil le plus efficace qui soit pour réaliser les objectifs climatiques. Le secteur du patrimoine sait bien que l’immeuble le plus écologique est celui qui existe déjà, mais au nom de principes profondément ancrés, il a souvent été réticent d’accepter des modifications importantes au patrimoine, comme de grandes rénovations, le déplacement ou une forte densification. Jusqu’où sommes-nous prêts à aller pour faire preuve de pragmatisme, de souplesse et de leadership? Sommes-nous ouverts à de nouvelles perspectives issues de domaines adjacents (p. ex., économie circulaire, déconstruction d’immeubles, protection de l’environnement) et sommes-nous prêts à accepter des compromis pour servir une cause commune? Ce volet de la conférence explore la façon dont le secteur canadien du patrimoine peut agir pour accélérer la réutilisation des immeubles et la préservation des paysages, créer des alliances et faire évoluer les attitudes du public.

Par exemple, les sujets suivants pourraient être abordés :

- Transformation des pratiques de conservation du patrimoine – Études de cas ou données démontrant l’efficacité de la réutilisation des immeubles dans le cadre de l’action climatique; conciliation des objectifs de décarbonisation, d’efficacité énergétique et de préservation de la valeur du patrimoine; densification et principes concernant le déplacement d’immeubles, la conservation de façades, l’ajout d’annexes; démonstration du lien entre conservation du patrimoine et déconstruction d’immeubles ou économie circulaire.
- Lieux historiques et action climatique – Réimaginer les lieux du patrimoine et les musées dans une optique d’action climatique; mesures d’atténuation pour des lieux du patrimoine en péril, y compris paysages autochtones culturels et restes archéologiques; le défi du tourisme et de l’empreinte carbone; perspectives autochtones sur l’action climatique et la conservation environnementale.
- Convaincre et mobiliser des alliés – Stratégies pour faire évoluer les attitudes du public concernant le patrimoine et l’action climatique et pour mobiliser des alliés; nouvelles données ou nouveaux outils (p. ex., analyse du cycle de vie, calcul du carbone incorporé) pour démontrer le lien entre patrimoine et climat ou pour éclairer les décisions de réutiliser ou remplacer; projets communiquant/démontrant le lien entre patrimoine et action climatique à de nouveaux publics.

3. Relance économique – Surmonter les obstacles systémiques à la réutilisation et mettre le patrimoine en valeur comme force progressiste

Les pratiques en matière de conservation, l’état de l’économie, les objectifs du secteur de la promotion immobilière, les politiques et règlements des gouvernements, les attitudes des prêteurs et les préoccupations des communautés sont tous intimement imbriqués dans le secteur du patrimoine. Quand ils sont tous en phase entre eux, ils créent un « climat » favorable à la conservation qui détermine quels projets sont possibles, se réalisent et sont

couronnés de succès. Cependant, la conservation du patrimoine reste largement perçue comme un coût plutôt qu'un investissement. Le patrimoine est parfois coopté comme outil élitiste, alimenté par le syndrome du « pas dans ma cour », servant à protéger des biens privilégiés et à maintenir le statu quo. Est-ce que le secteur du patrimoine pourrait en faire plus pour promouvoir le logement abordable grâce à la réutilisation d'immeubles et pour empêcher que le renouveau ne déloge des communautés? Comment est-ce que le secteur du patrimoine pourrait plus efficacement éliminer les obstacles systémiques à la réutilisation, niveler les règles de la finance dans la concurrence avec la nouvelle construction et assurer un accès égal aux métiers patrimoniaux partout au Canada? Ce volet de la conférence porte sur la façon de changer le système pour les lieux du patrimoine en milieu urbain et en milieu rural, et sur la façon dont le secteur du patrimoine peut réorienter son action pour amener une transformation.

Par exemple, les sujets suivants pourraient être abordés :

- Logement abordable et équité territoriale – Logement abordable, promotion immobilière progressiste et fiducies foncières visant des objectifs patrimoniaux; liens établis entre conservation du patrimoine, embourgeoisement et le « pas dans ma cour »; projets autochtones de réutilisation ou réserves urbaines; le patrimoine soutenant les commerces traditionnels des rues principales.
- Planification et pratiques du patrimoine – Réutilisation adaptée et aménagement intercalaire respectueux dans des secteurs historiques; planification du patrimoine respectant la culture (p. ex., appels à l'action de la CVR); régler les sources de tensions dans les normes sur le patrimoine et nuancer les attentes des activistes en fonction de ce qui est financièrement possible et raisonnable; agir face aux programmes de financement, subventions et actions citoyennes qui privilégient inconsciemment certains lieux ou groupes par rapport à d'autres.
- Action citoyenne et élimination des obstacles à la réutilisation de biens du patrimoine – Résoudre les obstacles à la réutilisation (p. ex., codes – incendie et construction, zonage, cotes écologiques, assurance); stratégies pour l'obtention d'incitatifs déterminants pour la réutilisation d'immeubles existants / patrimoniaux; démontrer la rentabilité du patrimoine (p. ex., création d'emplois, retombées économiques).
- Financement et investissement – Créer des instruments financiers innovateurs (p. ex., ESG, fonds éthiques, calcul du carbone et marché du carbone) pour appuyer la réutilisation d'immeubles du patrimoine; s'attaquer aux obstacles à la réutilisation dans le système fiscal, les pratiques comptables, la gestion immobilière, l'évaluation des biens immobiliers ou le secteur de l'assurance.
- Musées et lieux du patrimoine – Plateformes de financement innovatrices, élargissement du public ou stratégies de diversification assurant la viabilité de lieux du patrimoine ouverts au public; stratégies de financement pour augmenter et diversifier la présentation de récits aux lieux historiques.
- Accroissement de la main-d'œuvre et de l'accès aux métiers du patrimoine partout au Canada – Attirer des groupes sous-représentés dans le secteur du patrimoine; stratégies pour faire monter la prochaine génération d'ouvriers/professionnels du patrimoine;

faire évoluer le parti pris des professions et métiers d'aujourd'hui vers la réhabilitation au lieu de la nouvelle construction (p. ex., éducation et formation); augmenter partout au Canada l'accès à des professionnels et des métiers du patrimoine et à une formation aux professions et métiers du patrimoine.

FORMATS DE LA PRÉSENTATION

- **Présentation traditionnelle (15 minutes)** – Ces présentations reposeront sur des études de cas (nouvelles ou anciennes ayant fait l'objet d'une réévaluation rigoureuse) et sur des résultats de recherche qui présentent un aperçu, des principes et des solutions véritables que les autres peuvent mettre en application au sein de leurs communautés. Quelles ont été les questions soulevées par l'étude de cas et quelles leçons en avons-nous tirées?
- **Présentation éclair (7 minutes)** – Brève, efficace et percutante. Ces présentations inspirées de « Pecha Kucha » font ressortir les questions patrimoniales et offrent des leçons sous forme de séances dynamiques.
- **Exposés éclairs (5 minutes)** – Formule exclusive pour les étudiants et jeunes professionnels (habituellement ceux qui travaillent dans le patrimoine depuis 5 ans ou moins).
- **Séance traditionnelle ou non traditionnelle de conférence (90 minutes)** – Proposez une séance de conférence complète, y compris sous forme non traditionnelle : quatre présentations et un modérateur, table ronde, discussion-débat, atelier, action directe, représentation culturelle, etc. Veuillez identifier le ou les animateurs de séance, les présentateurs et autres personnes-ressources.

VEUILLEZ JOINDRE À VOTRE DEMANDE :

- Titre de la présentation/séance proposée, format et un résumé (450 mots ou moins).
- Veuillez inclure au moins un objectif d'apprentissage pour une présentation, ou au moins 2 pour une séance, afin de décrire clairement ce que les gens présents apprendront au cours de leur participation. Par exemple : « Analyser et interpréter une étude de cas pour examiner la façon dont la conservation du patrimoine contribue à revitaliser les quartiers et déplace les combats. »
- À quel (s) volet (s) de la conférence votre présentation/séance correspond-elle?
- Votre nom, vos coordonnées et une courte biographie (150 mots)
- Votre situation à titre d'étudiant, le cas échéant.

DATE LIMITE DE SOUMISSION : Le vendredi 8 avril 2022

L'avis d'acceptation des résumés sera envoyé d'ici la fin du mois de mai 2022. Les auteurs des résumés acceptés auront droit à un escompte sur le coût de participation à la conférence complète. Les étudiants présentateurs pourront s'inscrire gratuitement à la conférence.

Pour soumettre votre proposition ou pour obtenir de plus amples renseignements :

conference@nationaltrustcanada.ca

Téléphone : 613-237-1066. Visitez notre site Web à l'adresse www.nationaltrustcanada.ca